

N° 1 - Septembre 2011

Voici le premier numéro de «L'épingle», un billet destiné à démonter les idées fausses qui circulent dans l'opinion publique.

Pour l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, il est vital d'en finir avec les idées reçues ou préconçues qui stigmatisent trop souvent les agents publics. Il faut en finir avec les fausses évidences, toutes véhiculées par le discours néolibéral et dont les conséquences concrètes sont une perte d'efficacité et de qualité du service public et une dégradation des conditions de vie au travail.

Chaque numéro décrypte une idée fautive en quelques lignes : lisez-le, transmettez-le, faites-le connaître !

Dettes, déficit : réduire le nombre de fonctionnaires ?

On entend fréquemment dire que réduire le nombre de fonctionnaires permettrait de régler le problème de la dette et de réduire les impôts.

Ce discours part du postulat selon lequel il y a trop de fonctionnaires et d'agents du secteur public en France. Mais il ne précise jamais ce que deviendront les missions assurées par les services publics une fois les effectifs supprimés.

Tout est là : si l'on supprime les emplois, le service public fonctionne mal, avec des incidences sociales et économiques néfastes.

En réalité, affaiblir le service public est souvent une stratégie visant à le privatiser. Mais une fois privatisé, ce service n'est pas moins coûteux, loin s'en faut : c'est souvent même l'inverse, comme l'ont montré de nombreux exemples (services de l'eau par exemple). L'objectif de l'entreprise privée est avant tout de rechercher son intérêt propre et de dégager un profit alors que l'objectif du service public consiste à assurer l'intérêt général. En outre, le secteur privé n'est pas tenu de respecter les principes d'égalité, d'accessibilité et de continuité du service public.

30 000 suppressions d'emplois par an dans la fonction publique d'Etat !

Réduire le nombre de fonctionnaires ne permet pas de réduire la dette : lorsque le gouvernement supprime 30 000 postes par an, il met en danger

les missions publiques pour réaliser une économie comprise, selon les estimations, entre 200 et 500 millions d'euros par an, alors que le déficit public se situe aux alentours de 140 milliards d'euros en 2010. L'économie budgétaire est donc très faible, mais elle représente pour la société une perte importante en termes d'«utilité sociale» car ce sont autant d'instituteurs, de professeurs, d'infirmières etc, qui manquent cruellement car les besoins, eux, sont bel et bien réels !

Une véritable comparaison montrerait qu'à contrepartie égale (en termes de services rendus), le «coût global» (coût public, via les impôts en France ou coût privé dans les pays plus libéraux) serait moins élevé en France que dans la plupart des pays.

L'idée reçue selon laquelle la France est un pays où les agents publics sont trop nombreux est donc erronée. Tout dépend des besoins et des missions assurées.

Précisons enfin pour tordre définitivement le coup aux idées reçues que la France n'est pas une exception en termes d'emplois publics. Le Conseil d'analyse stratégique (1) a démontré que le niveau de l'emploi public en France est «assez proche des niveaux qui prévalent dans les pays anglo-saxons et très en deçà des ratios d'Europe du Nord». De plus, le niveau de sous-traitance y est faible, ce qui signifie que l'action publique prend elle-même toutes les missions en charge.

N'en déplaise aux libéraux de tout poil, les fonctionnaires ont une utilité, sociale et économique, certaine !

Pour en savoir plus
allez sur le site
snuisudtresor.fr

(1) Conseil d'analyse stratégique, *Tableau de bord de l'emploi public, situation de la France et comparaisons internationales*, 2011.